

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

G. ICHOK

La statistique de la population autrichienne

Journal de la société statistique de Paris, tome 79 (1938), p. 334-339

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1938__79_334_0

© Société de statistique de Paris, 1938, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

VARIÉTÉS

La statistique de la population autrichienne.

La vitalité d'un pays est conditionnée par une série de facteurs, mais, sans doute aucun, il y a lieu de prendre en considération, avant tout et surtout, les phénomènes démographiques. Pour cette raison, il paraît instructif d'examiner la population de l'Autriche, à divers points de vue, permettant, les uns est les autres, de se faire une idée d'ensemble d'évolution d'une masse d'individus qui, dorénavant, à la suite des événements que l'on connaît, ne présentent plus un ensemble indépendant.

Rappelons, tout d'abord, que la République d'Autriche proclamée, le 12 novembre 1918, après l'écroulement de l'ancienne monarchie austro-hongroise, couvrait une superficie de 83.770 kilomètres carrés, fixée par le traité de Saint-Germain, du 10 septembre 1919 (soit environ 12 % de la surface de l'Autriche-Hongrie).

Si l'on classe les trois douzaines de pays qui constituent actuellement l'Europe, d'après leurs dimensions, nous donnerons à l'Autriche le n° 19, entre le Portugal et l'Irlande. D'après la population, l'Autriche monte sur l'échelle de valeurs, pour occuper la quinzième place. Ses habitants sont plus nombreux que ceux de la Grèce. Proportionnellement, en ce qui concerne la densité de la population, le quinzième rang est conservé par l'Autriche, avec ses 81 habitants par kilomètre carré.

La densité dite « moyenne », calculée pour un pays, ne présente qu'un intérêt, médiocre, et pourtant, ce terme est souvent lancé dans la discussion pour caractériser et justifier les besoins d'un État en expansion territoriale. Il importe non point de connaître la moyenne, mais la composition, d'après nombre le d'agglomérations, comme nous le montre le tableau 1. C'est ainsi qu'en Autriche, 27,7 % du total de la population qui, d'après le dernier recensement de 1934, était de 6.760.233 habitants, forme la capitale de Vienne,

avec un total de 1.874.130. Notons encore que 1.772 communes ont moins de 500 habitants, 1.241 moins de 1.000, 866 moins de 2.000, 370 moins de 5.000. En somme, voilà un pays avec une capitale énorme et une multitude de centres, plus ou moins petits.

TABLEAU I. — *Communes autrichiennes, d'après leur importance. Recensement 1934.*

NOMBRE d'habitants	NOMBRE de communes	TOTAL de la population	POURCENTAGE du total
Au-dessous de 100	42	3.552	0,1
100 et au-dessus de 500	1.772	544.965	8,1
500 à 1.000	1.241	884.265	13,1
1.000 à 2.000	866	1.211.657	17,9
2.000 à 5.000	370	1.053.993	15,6
5.000 à 10.000	55	371.790	5,5
10.000 à 20.000	19	253.941	3,7
20.000 à 50.000	6	171.267	2,5
50.000 à 100.000	2	124.236	1,8
100.000 à 1 million	2	261.811	3,9
Plus de 1 million		1.874.130	27,7
TOTAL	4.370	6.760.233 (y compris personnes sans domicile fixe)	100,0

Puisque les questions de religion jouent un rôle dans les dénombrements autrichiens, rappelons qu'à côté de 6.116.250 catholiques, on enregistrait 295.452 protestants, 191.481 israélites, 106.080 sans confession, et environ 44.000 divers.

* * *

La population de l'Autriche qui a été, au dernier recensement, de 6.760.233 âmes, montre, depuis 1911, une certaine stabilité. Les chiffres de cette époque, qui étaient de 6.720.000, ne se distinguent pas beaucoup de la période de nos jours et pourtant, la courbe de natalité poursuivrait, en Autriche, comme ailleurs, sa descente quasi inexorable. De 30,3 naissances vivantes pour 1.000 habitants, en 1901, on arrive, en 1936, à 13,1. Si un déficit ne se fait pas valoir, c'est que la mort rencontre une résistance sérieuse, et l'examen du deuxième tableau nous fournit, à ce sujet, les renseignements nécessaires, depuis le début de notre siècle.

TABLEAU 2. — *Population, 1901 à 1936.*

ANNÉES	TOTAL de la POPULATION	PROPORTION POUR 100.000 HABITANTS		
		Naissances vivantes	Décès	Excédent des naissances
1901 à 1905	6.163.524	30,3	21,9	8,4
1911 à 1913	6.720.001	24,9	18,8	6,1
1921 à 1925	6.557.530	22,2	15,8	6,4
1926 à 1930	6.685.829	17,6	14,4	3,2
1931	6.728.891	15,8	13,9	1,9
1932	6.737.455	15,2	13,9	1,3
1933	6.743.818	14,3	13,2	1,1
1934	6.754.979	13,6	12,7	0,9
1935	6.760.963	13,2	13,6	— 0,4
1936	6.758.198	13,1	13,2	— 0,1

La natalité défailante, d'une part, et la mortalité enchaînée, d'autre part, puisque de 21,9 pour 1.000 habitants en 1901, elle descend à 13,1 en 1935, aboutissent à un résultat où il ne peut pas être question d'un bilan négatif, tout au moins pour un certain temps. Il arrive, en effet, un moment où la masse, composée, dans une forte proportion, de vieillards, paie à la mortalité le tribut inévitable, et la brèche, ainsi formée, devient impressionnante.

Pour combler les lacunes, dues à la mort, on s'ingénie, non seulement à favoriser la natalité, mais à éviter, à tout prix, la morti-natalité. Aussi faut-il connaître ses ravages, qui peuvent être très importants et qui offrent, à l'action rationnelle d'assainissement, une occasion heureuse de faire preuve d'un esprit d'initiative énergique.

En Autriche, les statistiques touchant la morti-natalité méritent une certaine critique, car il y existe une coutume un peu spéciale. Pour des motifs d'ordre religieux, dans les districts catholiques comme, par exemple, dans le Tyrol, les enfants mort-nés sont baptisés, comme s'ils étaient nés vivants, et une mention est inscrite dans le registre, tenu par le clergé, indiquant que ces enfants sont « morts peu de temps après leur naissance ».

Quelques réserves étant faites sur la valeur des données sur la morti-natalité, nous pouvons en conclure à une situation relativement favorable. Le taux est resté presque stationnaire, avec une légère tendance à la diminution. On est surtout frappé de voir combien, chez les enfants illégitimes, la proportion se distingue peu de celle observée chez les enfants légitimes. Sans citer de chiffres, disons seulement que pour la ville de Vienne, la capitale, les enfants illégitimes sont plus durement frappés que les autres. Il est possible que la faute n'en soit pas tant aux conditions plus difficiles d'existence dans la capitale qu'à un état d'esprit différent. Comme on le sait trop, dans les petites villes et à la campagne, on redoute les allégations de toutes sortes en cas d'union dite « irrégulière » et un départ pour la grande ville est envisagé comme moyen d'échapper à la malveillance d'un cruel voisinage.

TABLEAU 3. — *Mortalité des nourrissons. Totaux et proportion pour 100 naissances vivantes*

ANNÉES	SEXE MASCULIN		SEXE FÉMININ	
	Totaux	%	TOTAUX	%
1914	14.606	18,8	11.454	15,5
1916	9.772	20,4	8.224	18,0
1918	9.261	20,6	7.667	17,9
1920	12.139	17,1	9.398	14,2
1927	8.507	13,9	6.475	11,3
1929	7.239	12,6	5.294	9,7
1931	6.231	11,4	4.744	9,2
1933	5.220	10,5	3.859	8,3
1935	5.034	11,1	3.720	8,6

Si nous passons à la mortalité des nourrissons qui, sans doute, englobe des mort-nés, déclarés comme nés vivants, mais décédés bientôt après, nous constaterons une amélioration constante qui, toutefois, s'est enrayée après 1933. Il aurait été particulièrement instructif de connaître non pas la mortalité pour tous les nourrissons, mais pour divers groupes d'âge, mois par mois,

voire même semaine par semaine. Comme on le sait, les premières journées ou semaines de la vie sont tout spécialement fatales aux nourrissons, et l'œuvre de lutte pour la vie impose, à cette période, une vigilance accrue aux promoteurs d'une campagne sanitaire.

Quelles que soient les exigences à formuler envers une statistique de mortalité des nourrissons, nous devons rendre hommage aux pouvoirs publics autrichiens, qui, notamment après la guerre, ont su faire baisser sérieusement le taux qui, de 18 décès pour 100 vivants en 1916, descend à 8,6 en 1935. Ces chiffres touchent le sexe féminin et, pour les garçons, aux deux dates mentionnées, on enregistrait 20,4 et 11,1, c'est-à-dire que l'écart est le même, mais les niveaux ne sont pas identiques.

*
* *

L'étude de la mortalité des adultes demanderait, si l'on voulait bien faire, beaucoup de place, et, en particulier, l'établissement d'une série de graphiques par causes de décès, par sexe et par groupes d'âge. Renonçons à cette tâche, et prenons seulement les deux dernières années connues, à savoir : 1933 et 1934, en examinant la situation par principales causes, séparément pour chaque sexe.

TABEAU 4. — *Mortalité par principales causes.*

	PROPORTION POUR 100.000 HABITANTS			
	Hommes		Femmes	
	1933	1934	1933	1934
Débilité congénitale	47,5	45,9	34,7	33,1
Tuberculose	141,5	128,5	100,8	93,4
Pneumonie	132,4	114,7	117,1	98,1
Diphtérie	15,9	15,8	13,2	13,1
Coqueluche	2,0	1,8	2,2	2,0
Scarlatine	1,7	0,9	1,9	1,1
Rougeole	1,4	0,5	1,3	0,5
Fièvre typhoïde	2,0	2,1	1,7	1,4
Dysenterie	0,4	0,4	0,2	0,3
Diarrhée { enfants	8,0	7,6	5,1	5,6
adultes	0,1	0,3	0,1	0,3
Fièvre puerpérale	"	"	4,5	4,1
Infections d'une blessure	27,3	27,2	23,0	23,2
Autres maladies infectieuses	30,7	21,2	26,6	18,9
Maladies épidémiques	0,1	0,1	0,1	0,0
Apoplexie	88,8	83,8	86,7	81,9
Affections organiques du cœur et maladies vasculaires	234,2	231,3	234,3	242,0
Tumeurs malignes	157,3	184,1	185,0	170,9
Autres causes naturelles	407,7	369,0	370,7	344,3
Lésions accidentelles	49,1	60,4	17,4	18,6
Suicides	59,3	53,9	25,2	24,3
Meurtres et homicides	3,5	7,4	2,3	1,3
TOTAL	1.410,9	1.336,9	1.234,1	1.178,4

D'après le tableau 4, en Autriche, comme dans tant d'autres pays, les femmes meurent dans une proportion moindre que les hommes. Par 100.000 habitants, on enregistrait, en 1933 et 1934, pour le sexe dit « fort » respectivement 1.410,9 et 1.336,9 décès, tandis que, pour les femmes, les chiffres correspondants étaient : 1.234,1 et 1.178,4.

L'inégalité des deux sexes se révèle tout spécialement pour le suicide, soit

59,3 et 53,9 contre 25,3 et 24,3. N'épilignons point sur les raisons profondes de cette différence, et passons à la cause des décès, qui occupe la première place, et qui est à peu près identique pour les deux sexes. Nous pensons aux affections organiques du cœur et de l'appareil cardio-vasculaire, qui ont donné lieu, toujours pour les deux années en question, à 234,2 et 231,3 décès pour 100.000 du côté masculin, et 234,3 et 242,0 du côté féminin.

Promue au rang d'une véritable maladie sociale à grand débit, la cardiopathie est suivie, mais de loin, par la tuberculose, la pneumonie, l'apoplexie, la débilité congénitale, dont les statistiques se présentent, par ordre d'importance, de la façon suivante : 141,5 et 128,5; 132,4 et 114,7; 88,8 et 83,8; 47,5 et 45,9 décès, parmi les hommes, pour 100.000 habitants. Pour les femmes, les chiffres sont : 100,8 et 93,4; 117,1 et 98,1; 86,7 et 81,9; 34,7 et 33,1.

L'étude de la mortalité par sexe aura sa pleine signification si l'on envisage la composition de la population selon l'état civil et groupée par sexe, comme on peut le voir dans le tableau 5, établi à la suite du recensement de 1934.

TABLEAU 5. — *Population par sexe et selon l'état civil.*
Recensement 1934.

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Célibataires	1.770.968	1.759.465	3.530.433
Mariés.	1.811.115	1.815.980	2.627.095
Veufs	108.602	366.412	475.014
Divorcés ou séparés	55.454	67.717	123.171
TOTAL.	3.248.265	3.511.968	6.760.233

Le tableau 5 fait ressortir, pour les célibataires et les personnes mariées, une égalité des deux sexes. Il n'est pas de même pour les veuves, ce qui ne nous étonne pas, si nous pensons aux suites de la guerre et aux difficultés rencontrées, par une femme, restée seule, pour fonder un foyer nouveau.

Puisque la crise et le chômage exercent sur la population une influence que l'on ne peut guère déterminer, — il est vrai — d'une façon précise, mais que l'on a le droit de supposer, jetons un coup d'œil sur le tableau 6, consacré au chômage, au cours des années 1927 à 1937.

TABLEAU 6. — *Le chômage.*

ANNÉES	STATISTIQUE de l'assurance chômage	STATISTIQUES des bureaux de placement
	Nombre de chômeurs indemnisés	Demandeurs d'emploi enregistrés
1927.	172.450	200.112
1928.	156.185	182.444
1929.	164.477	192.062
1930.	208.389	242.612
1931.	258.368	300.223
1932.	309.968	377.894
1933.	328.844	405.741
1934.	287.527	370.210
1935.	261.768	348.675
1936.	259.185	349.663
1937.	231.313	320.961

L'impression d'ensemble du tableau 6 n'est pas défavorable, puisque la courbe du chômage trahissait, depuis 1933, une tendance nette à la baisse, de même que le nombre de demandes d'emploi. Ajoutées aux autres symptômes démographiques qui ont fait l'objet de divers tableaux de notre étude, les fluctuations de l'armée de chômeurs laissent le souvenir d'un petit pays, en voie de développement, susceptible de surmonter les obstacles.

G. ИСНОК.

* * *